



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 novembre 2004



Roissy, le 29 novembre 2004

Faites vos comptes !...

Le Conseil du 23 novembre portait principalement sur la présentation du rapport d'activité du premier semestre de l'exercice ainsi qu'un examen des faits marquants de la période, dont la cession de la part d'Air France dans Amadeus SNC à Amadeus International GTD fait figure en quelque sorte de nouveau penchant. N'en déplaise à certains, le pouvoir du centre n'est pas virtuel et l'absence de représentants des salariés au Conseil de la holding, un choix politique majeur.

Encore faut-il rappeler que le poids des administrateurs salariés se mesure en fonction du rapport de forces dans l'entreprise, dont les luttes en cours constituent un puissant indicateur.

Jamais encore dans l'histoire de la compagnie, l'annonce de résultats n'aura autant suscité un tel intérêt médiatique, pour l'essentiel fondé sur les estimations de divers analystes dont l'Agefi (le quotidien des professionnels de la finance) selon lesquelles : *« la publication des résultats semestriels d'Air France-KLM devrait être l'occasion d'autres annonces. Ainsi, l'Etat français, encore actionnaire à 44 % prépare un désengagement partiel. L'opération pourrait concerner 20 % du capital, ce qui ramènerait la participation de l'Etat vers les 20 % et lui rapporterait environ un milliard d'euros. Le gouvernement profiterait d'une fenêtre de tir favorable... »*

Le Président n'a fait à aucun moment état de la position du gouvernement français sur le sujet. Mais est-il encore besoin de rappeler que l'Etat a affirmé à plusieurs reprises son intention de

ramener sa participation en dessous de 20 % par l'intermédiaire d'une mise sur le marché ? Le titre s'affiche actuellement au-dessus du seuil symbolique des 14 euros, en hausse alors que le marché parisien est orienté à la baisse.

Un nouveau repli de l'Etat ferait grimper la part des groupes privés à 70 %, autant dire un contrôle total et « sans partage » de la direction de l'entreprise...

Les résultats d'Air France sur le premier semestre sont « bons ». Pour le social, c'est autre chose - aussi doit-on relever désormais la manifestation d'une véritable rupture dans l'entreprise entre d'un côté des résultats financiers bénéficiaires « plus que prometteurs » et d'un autre côté l'établissement d'une situation de tension sociale installée dans la durée.

Ainsi le chiffre d'affaire d'Air France s'est établi à 6,7 milliards d'euros, contre 6,2 milliards lors du premier semestre de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation avant cessions aéronautiques s'est élevé à 153 millions d'euros contre 87 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice passé. Le bénéfice net du semestre s'élève à 108 millions d'euros (contre 52 millions en 2003-2004) soit une hausse de 107,7 %.

Il a été rappelé à la direction de l'entreprise que la trésorerie disponible n'était en effet ni une cagnotte, ni une tirelire mais le fruit du travail des personnels.

Plus que jamais, la question de la redistribution des richesses se pose avec force.

Au vu des résultats et des questions soulevées, l'élú CGT a été amené à faire un certain nombre de commentaires, notamment sur la finalité sociale des politiques économiques suivies. Les leçons de l'expérience américaine n'ont pas été tirées. Guerre des prix, traque « du mauvais gras », saignée des effectifs... Aux US, les compagnies ne font pas dans la dentelle pour... ne jamais se redresser. La politique européenne basée sur la concurrence conduit à la même impasse, au même constat d'échec.

Le transport aérien est un secteur ouvert et inclusif. Cette activité est fortement exposée aux « turbulences » d'ordre financières, géopolitiques et sanitaires ainsi qu'au choc pétrolier. Le transport aérien est un moyen, un moyen de transport, composante élémentaire du système marchand qui s'applique à en limiter les coûts de revient. C'est en ce sens, selon nous, que doit se poser la question de la répercussion du prix du carburant en nette augmentation.

Les personnels ne sont pas responsables de cette nouvelle inflation. D'autant que l'argent n'est pas perdu pour tout le monde. Les compagnies pétrolières et leurs actionnaires profitent de la situation pour faire d'énormes profits.

La réponse apportée par la direction de l'entreprise pour contenir la flambée des cours ne nous convient pas. La mise en œuvre d'un nouveau plan d'économies, venant ainsi s'ajouter à ceux déjà engagés, vise à faire absorber par les personnels l'onde de choc, notamment à travers la remise en cause des volumes d'embauche prévus dans un contexte de départs en retraite « longues carrières » et de croissance annoncée de l'activité.

La première disposition consisterait selon nous à relever la valeur du paiement de l'IKV pour les salariés, lesquels paient le carburant plus cher pour venir travailler.

La direction de l'entreprise a souligné à plusieurs reprises « *les meilleurs résultats d'Air France-KLM dus pour l'essentiel à la nouvelle contribution de KLM* ». Il s'est avéré nécessaire de rappeler que nos collègues de KLM subissaient un plan de redressement extrêmement féroce, programmant l'élimination de 13 % des effectifs dont plusieurs centaines de licenciements secs...

La décision d'Air France de céder sa participation dans Amadeus SNC à Amadeus GTD participe d'une réorientation stratégique et « technologique » de l'entreprise, dans laquelle s'intègre la mise en place du nouveau modèle de rémunération qui privilégie les canaux de distribution automatisée au détriment du réseau physique de distribution. Selon le cabinet d'expert SOGEX-ACTE : « *le nouveau modèle économique provoquera sur le plan social de nombreux dégâts. Le chiffre de 3 à 4000 suppressions de postes a été avancé. La disparition de la commission de base a entraîné la disparition de 25 % des agences de voyages américaines.* »

Il est certain que dans ce contexte, l'inquiétude des syndicats d'Air France est totalement fondée, notamment suite à la fermeture programmée de l'agence Elysées.

Il s'agit selon certains Mozart de la finance, d'une opération « significative ». Même si la direction de l'entreprise s'en défend, il se pourrait bien qu'un des principaux objectifs de l'opération renvoie à la recherche de cash afin de diminuer le taux d'endettement du nouveau groupe Air France-KLM, accru suite à la fusion. Le sens de l'exercice serait alors d'user de la filiale comme d'une variable d'ajustement financier. Calcul qui n'est pas neutre puisque de surcroît, le périmètre de l'emploi du groupe Air France va s'en trouver modifié.

Il n'y a d'ailleurs dans cette démonstration que trop de choses qui sont hélas faciles à comprendre...

L'élú CGT apporte son soutien à la lutte que mènent actuellement nos collègues d'Amadeus dont le combat révèle l'absence de volet social et de perspectives accompagnant la cession.

Le projet de règlement intérieur du Conseil d'Administration d'Air France a été adopté.

L'élú CGT a émis un vote CONTRE pour marquer le désaccord profond du syndicat et des personnels qu'il représente à la distribution de sommes globales allouées aux administrateurs sous la forme de jetons de présence.

Pascal ZADIKIAN
Administrateur représentant les salariés
Elu CGT et Ugict- CGT